

# Nouvelles sahraouies

N° 191 | avril 2024

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



## S O M M A I R E

Echos de l'actualité 2-3

Motion suisse 4-5-6  
Pour une paix juste et durable

S. Ahmed, résistante sahraouie 7-8

L'ONU braderait-elle  
les Droits Humains ? 9-10-11

Aminatou Haidar et l'Espagne 12

Le film \*JAIMA\* à FISAHARA 13

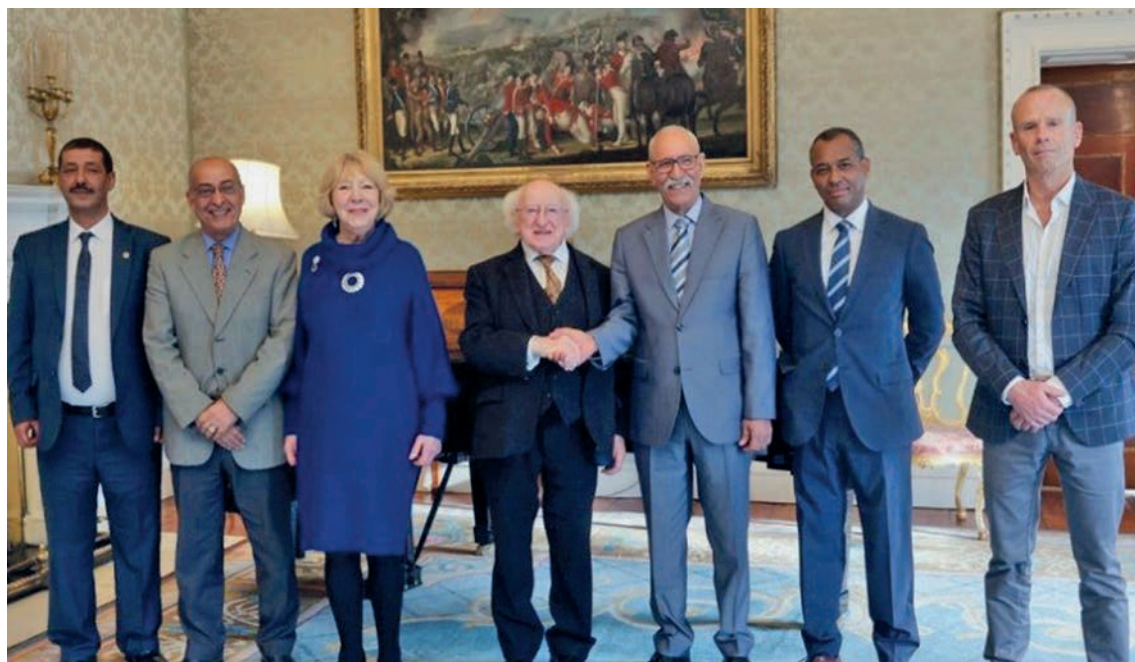
Déplacements forcés  
Appel à l'OUA 14-15

## COUPABLE CONNIVENCE FRANCO-MAROCAINE POUR LE PILLAGE DES TERRES SAHRAOUIES

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROY 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: [CONTACT@SAHRAOUI.CH](mailto:CONTACT@SAHRAOUI.CH) – C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

## ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ



Rencontre entre le président irlandais et le président sahraoui.

Photo SP

Chères lectrices et chers lecteurs,

Commençons par une incursion en politique française. Après une longue brouille entre la France et le Maroc, notamment parce que le Royaume chérifien avait mis le Président Macron et plusieurs de ses proches sur les écouteurs « Pegasus », une nouvelle période s'ouvre. On peut déceler actuellement trois phases. La première, avec sur le devant de la scène non pas seulement le Premier Ministre français mais aussi le Ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire. Il affirme le soutien de son pays à la MINURSO (qui n'a pas été chargée d'initiatives ni pour la paix ni pour l'organisation du

référendum d'autodétermination depuis des très nombreuses années). Or, ce qui intéresse Bruno Le Maire et le gouvernement français, ce n'est pas la paix mais ce sont les investissements ou co-investissements français dans de nombreux domaines comme la pêche et les cultures (tomates – melons et autres) qui sont « marocanisés » par l'administration chérifienne sur ordre politique. Une grande partie des fruits et légumes marocains pousse au Sahara Occidental occupé. (Voir les bénéfices extraordinaires qui ruissellent sur l'Europe et le Maroc dans notre bulletin No. 188 d'avril-mai 2023). Mais plus encore, ce sont les énergies solaires qui sont aussi visées ; notamment les éoliennes et les

champs de panneaux solaires qui devraient recouvrir une partie du Sahara Occidental occupé. Il n'est pas du tout question de paix – le statut quo de l'occupation ne gêne pas ces nouveaux colons qui vont s'allier aux occupants marocains, oubliant simplement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le même Ministre répondait dernièrement au parlementaire Lecoq, président du Groupe parlementaire français sur le Sahara Occidental, qui s'inquiétait d'un projet d'investissement du groupe français Engie. Bruno Le Maire lui a répété combien le Maroc était un pays riche et que le diplomate américain Corell avait montré « qu'il y avait des possibilités d'investir dans les ter-

## ÉCHOS DE L'ACTUALITÉ

ritoires occupés si la population légitime du Sahara Occidental était d'accord.» Qui a contacté cette population légitime ? Qui a tenu compte de sa réponse ? Le statut quo est bon pour la France qui cherche à gagner du temps pour obtenir de nouveaux marchés et voudrait bien compter sur les richesses du Sahara Occidental occupé même s'il s'agit vraiment d'un pillage organisé.

Or, actuellement les projets s'accélèrent et jusqu'à fin avril, de nombreux ministres français vont défilé au Maroc pour mettre en place une politique qui devrait s'étendre aux territoires occupés du Sahara Occidental. Le Front Polisario a répondu à cette provocation et «a fermement dénoncé l'intention de la France d'investir et financer des projets dans les territoires occupés du Sahara Occidental, estimant que cette démarche représente un soutien explicite à l'occupation marocaine illégale de certaines parties

du territoire national sahraoui et une violation flagrante du droit international et des obligations internationales de la France». Ajoutons que la France est membre permanent du Conseil de Sécurité et trahit allégrement les fondements de cette instance onusienne. Le Front Polisario termine son communiqué par ces mots : «le gouvernement de la RASD réitère son appel à tous les pays du monde, secteur public et privé à s'abstenir de mener toute activité de quelle que nature que ce soit sur le territoire national sahraoui et met en garde contre les conséquences qui pourraient en découler.» Nous continuerons à vous tenir au courant de cette dangereuse situation.

### **Mi février, le Président sahraoui Brahim Ghali reçu en Irlande**

Pendant 3 jours, une délégation sahraouie conduite par le Président de la RASD, a pu s'entre-

tenir avec le Président irlandais Higgins, plusieurs ministres, les partis gouvernementaux et d'opposition qui tous soutiennent la lutte du peuple sahraoui. A l'ordre du jour, notamment, l'examen des moyens favorables au renforcement de la solidarité et du soutien avec le peuple sahraoui dont l'Irlande, vu son histoire, défend l'autodétermination avec force.

### **El Ghalia Djimi à Genève pour la session des droits de l'homme de l'ONU en février / mars 2024**

Dès son arrivée d'El Ayoun à l'ONU, El Ghalia s'est beaucoup battue pour que des ONG amies résistent aux pressions marocaines leur enjoignant de ne plus autoriser les défenseurs et défenseuses sahraoui.es d'utiliser, par exemple, leur temps de parole ou intervenir dans des panels. La cruelle vérité est qu'il est difficile pour plusieurs ONG de continuer de montrer leur solidarité en actes avec le peuple sahraoui dans le cadre onusien alors que tout le monde connaît le jeu trouble et pervers dont le Maroc est capable. Sans, qu'à notre connaissance, un responsable onusien soit intervenu.

Enfin, le verdict de la Cour Européenne de Justice sur les accords de pêche illégaux Maroc-Europe dans les eaux territoriales sahraouies, devrait bientôt tomber et nous suivrons de près ce qui va se passer avec le nouvel engagement de la France auprès du Maroc qui finalement n'a jamais cessé depuis 1975.



*Dans le camp de réfugiés de Smara, au Sud-Ouest de l'Algérie. © Eric de Mildt/Oxfam*

## SUISSE : MOTION AU CONSEIL NATIONAL

Pour une paix juste et durable  
entre le Sahara Occidental et le Maroc  
présentée par Fabian Molina et 11 parlementaires



Photo SP

Le Conseil fédéral a proposé qu'une motion sur le Sahara Occidental déposée par le Conseiller national Fabian Molina (co-président de l'intergroupe parlementaire d'Amitié avec le peuple sahraoui) soit rejetée par le Conseil national alors que la Suisse est, cette année encore, membre non permanent du Conseil de Sécu-

rité et qu'elle a déclaré qu'un de ses objectifs principaux est la recherche de la paix. Pourtant, le texte de la motion ci-dessous correspond tout à fait à ce que la Suisse aurait pu décider si elle avait eu la volonté d'activer les leviers du droit international et de montrer sa volonté d'être active dans la recherche de la

paix. La Suisse aurait alors pu donner des preuves tangibles de son désir de paix au Sahara Occidental. Mais la paix ne peut se faire qu'en ayant des contacts avec les deux belligérants. Dans la réponse du Conseil fédéral, le refus est net d'entrer en contact avec le Front Polisario qui n'est pas un Etat mais a signé les Conven-

tions de Genève dont la Suisse est dépositaire. Dès lors, avec qui s'entretenir et commercer ? Avec l'agresseur marocain et ignorer l'agressé sahraoui !

### **Texte de la Motion de Fabian Molina**

*Le Conseil fédéral est chargé de s'engager activement, en tant que membre du Conseil de sécurité de l'ONU, pour que les mesures nécessaires soient prises par l'ONU afin de permettre l'instauration d'une paix juste et durable entre le Maroc et le Sahara occidental, conformément à la résolution S/RES/2654 (2022) du Conseil de sécurité, et dans le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, réaffirmé dans cette résolution. À cette fin, il met à disposition les ressources nécessaires pour parvenir à une décolonisation rapide du Sahara occidental.*

En octobre 2022, le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) pour une année supplémentaire avec la résolution S/RES/2654 (2022). La Minurso a pour but de veiller au respect du cessez-le-feu et de gérer l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Dans sa résolution, le Conseil de sécurité appelle les parties à parvenir à une paix juste et durable qui garantisse l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Bien que la Minurso existe depuis 1991,

elle n'a pas encore accompli l'une de ses tâches principales, à savoir l'organisation d'un référendum permettant aux Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination. Cette situation est due au fait qu'il n'y a pas d'accord concernant la liste électorale et que le Maroc s'est jusqu'à présent opposé à toute solution sur cette question. Le statut qui provoque depuis des années des tensions importantes entre le Front Polisario, le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie. De plus, les Sahraouis sont régulièrement exposés à des violences arbitraires dans les territoires occupés. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la Suisse a la possibilité de jouer un rôle actif dans la recherche de la paix au Sahara occidental. Dès lors, le Conseil fédéral est chargé, conformément aux résolutions correspondantes du Conseil de sécurité de l'ONU, de s'engager activement en faveur d'une décolonisation du Sahara occidental et, dans ce cadre, de soutenir activement l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU dans ses efforts. Pour ce faire, le Conseil fédéral met à disposition les ressources nécessaires, y compris les bons offices de la Suisse. En outre, le Conseil fédéral établit des relations diplomatiques avec toutes les parties concernées en vue de parvenir à une paix juste et durable ainsi qu'à la décolonisation du Sahara occidental.

### **Réponse du Conseil Fédéral**

Avant de commencer à siéger au Conseil de sécurité de l'ONU, le Conseil fédéral a informé en détail les commissions de politique extérieure du Conseil national et du Conseil des États, quant au positionnement de la Suisse sur la question du Sahara occidental. Celui-ci repose sur le droit international, les documents fondamentaux de politique extérieure et la position adoptée jusqu'à ce jour par la Suisse au niveau bilatéral et multilatéral. Le Conseil fédéral adopte le même positionnement au sein du Conseil de sécurité. Ainsi, la Suisse soutient le rôle central de l'ONU dans la recherche d'une solution politique en accord avec le droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Elle reste convaincue que seule la négociation permettra d'aboutir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable. La Suisse encourage toutes les parties à poursuivre leur engagement dans un esprit de compromis.

La résolution 2654 (2022) du Conseil de sécurité fait référence au dialogue engagé lors des tables rondes tenues en Suisse en 2018 et 2019. Dans l'échange qu'elle mène depuis 2021 avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Monsieur Staffan de Mistura, la Suisse souligne toujours sa disposition et son intérêt à accueillir

comme État hôte de nouvelles discussions sous l'égide de l'ONU. La Suisse manifeste cette disposition, de même que son soutien aux efforts de l'Envoyé personnel, également dans l'enceinte du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil fédéral est toujours intéressé à jouer un rôle actif et à soutenir l'ONU. Au Conseil de sécurité, la Suisse s'engage pour l'intégration des droits de l'homme dans les mandats des missions de maintien de la paix de l'ONU, comme celle pour le Sahara occidental (MINURSO). La Suisse s'engagera en conséquence en vue de la prolongation de ce mandat en octobre 2023.

La Suisse n'entretient de relations diplomatiques qu'avec des États. Le Conseil fédéral ne reconnaît pas la République arabe sahraouie démocratique comme un État. Par conséquent, la Suisse n'a pas de relations diplomatiques avec le Front Polisario.

Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.

Le 5 mars 2024, la motion est rejetée par le Conseil national; elle obtient 63 oui et 128 non. Jour noir où une forte majorité parlementaire soutient le Conseil fédéral, satisfait d'une situation quasi coloniale où tout un peuple est privé de ses droits et de ses richesses depuis près de 50 ans. Ce n'est

pas sans avantages pour la Suisse ! Ajoutons combien le discours suisse est peu crédible dans la mesure où il dit vouloir finalement « promouvoir la paix » sans connaître le Front Polisario ni avoir de discussions avec lui.

**Cette motion, claire pour un engagement suisse actif pour la paix, a été signée par 11 parlementaires Atici Mustafa, Buliard-Marbach Christine, Crottaz Brigitte, Fehlmann Rielle Laurence, Feri Yvonne, Fiala Doris Friedl Claudia, Marti Min Li, Munz Martina, Pult Jon que nous remercions.**



*Lors d'une distribution de produits frais (fruits et légumes) par Oxfam dans le camp de réfugiés de Smara. © Eric de Mildt/Oxfam*

## Seniya Ahmed, résistante sahraouie



Photo SP

Depuis le mois de mars 2024, Seniya Ahmed est Représentante du Front Polisario au Parlement Panafricain.

Lorsque la population sahraouie a fui le Sahara Occidental (encore colonie espagnole) fin 1975, envahi par les forces marocaines et les avions français, elle est arrivée à pied, en camions, en voitures dans le désert algérien près de l'oasis de Tindouf. Seniya, très jeune femme, pleine de ressources, a tout de suite participé à l'accueil et à l'installation de la population, arrivant avec la peur d'être encore poursuivie par l'armée marocaine, et dans un dénuement extrême. Il fallait peu à peu que ce désert s'organise avec des «daïras», unités villageoises – ces dernières se réunissant en regroupements plus grands, «les willayas»,

sortes de cantons ayant à sa tête un ou une Wali. Seniya, tout en étant très proche de ses concitoyens et concitoyennes en détresse, ne perdait pas de vue l'importance du rôle politique : se battre déjà pour un pays indépendant. Elle a su allier sa proximité avec les gens avec sa perspective d'indépendance. C'est grâce à ses compétences et ses orientations que Seniya a assumé plusieurs rôles de premier plan dans sa société pour faire aboutir le projet national sahraoui, en faisant face, avec une détermination exemplaire, à toute tentative de l'occupant d'étouffer dans l'oeuf la résistance du peuple sahraoui.

### **Les femmes en premières lignes**

Comptant sur la force des femmes des camps de réfugiés

en devenir alors que les hommes étaient à la guerre, Seniya s'est engagée dans l'enseignement et la formation des femmes sahraouies pour les associer à la construction de leur nouvel Etat, déclaré le 27 février 1976. Ces femmes courageuses se sont finalement projetées dans ce nouvel avenir encore inconnu qu'elles allaient construire, déterminées à recouvrer leurs droits et leurs acquis et à améliorer leurs conditions de vie. Ses combats, Seniya les a menés sur tous les fronts, aussi bien dans les camps que dans les territoires occupés où les femmes continuent, elles aussi, à subir les pires humiliations, l'injustice, l'oppression et l'emprisonnement par l'occupant marocain. Elle a également plaidé la cause de la diaspora sahraouie et veillé à faire entendre la voix de tout Sahraoui

en exil. Evoquant les débuts de son engagement, Seniya souligne que «l'enfance des femmes ayant vécu la période de l'envahissement marocain qui a mené le peuple sahraoui à se soulever, ne ressemble en rien à celles de ses semblables ayant pu vivre leur enfance et poursuivre leurs études». «J'ai dû abandonner mes études pour répondre à l'appel de mon peuple, âgée alors d'à peine 16 ans», souligne-t-elle.

«Le destin a voulu que le début de mon parcours comme activiste coïncide avec l'entrée en vigueur de l'accord tripartite de Madrid (1975) quand le Sahara a été honteusement vendu au Maroc et à la Mauritanie par l'Espagne; une véritable invasion étrangère et la division des territoires sahraouis», poursuit-elle, soulignant sur un ton grave que «cette forfaiture a renforcé ma volonté et mon engagement politique».

### **L'école des femmes l'école de l'espérance**

Deux ans plus tard, Seniya se voit confier la direction de l'école du 27 février, l'école des femmes. On savait que ce serait les femmes qui resteraient dans les camps pour accueillir les réfugiés, leur trouver des tentes pour se poser avec leurs familles, partager l'alimentation qui arrivait depuis l'Algérie, depuis des associations diverses et des organisations humanitaires plus importantes, et il fallait soigner, enseigner.

Cette école était la pierre angulaire dans la qualification des

femmes sahraouies tant sur le plan militaire que professionnel; elle constituait également un jalon crucial dans la lutte contre l'analphabétisme dans les territoires sahraouis. Seniya y consacra trois années de sa vie, s'employant à la mise en oeuvre de programmes de développement durable en vue de l'éradication de l'illettrisme. Son engagement porta ses fruits, aboutissant à des résultats spectaculaires dans ce domaine. Seniya ajoute qu'après trois ans à la tête de l'école, on lui propose d'être la première femme à être Wali (donc responsable de la Willaya de Smara – regroupant plusieurs daïras et aujourd'hui la plus grande Willaya des camps de réfugiés). Elle accepte et rejoint le bureau politique du Secrétariat national du Front Polisario, continue son action auprès des réfugié.es et s'engage politiquement pour l'indépendance.

### **Seniya en Suisse**

Elue secrétaire générale de l'Union nationale de la femme sahraouie, elle occupe par la suite le poste de Représentante du Front Polisario à Genève auprès du bureau des Nations unies. Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui l'a donc très bien connue, elle et sa soif de lancer des propositions, des actions pour faire connaître son peuple et lui venir en aide. Manifestations sur la place des Nations et dans la ville, organisation avec la Commune de Bernex de séjours d'été d'enfants sahraouis. Avec

le soutien de son collègue, Mohamed Cheich, leurs actions les mènent à intensifier la présence sahraouie à la session des droits de l'homme de l'ONU. Elle quittera la Suisse pour représenter le Front Polisario en Libye. Aujourd'hui, elle siège donc au Parlement panafricain.

Evoquant la réalité des femmes sahraouies, Seniya souligne que pendant un demi-siècle d'occupation marocaine, «le combat a été intense; il fallait braver les conditions les plus dures face aux défis les plus redoutables dans un environnement qui nous avait sauvé de la mort. Mais il fallait tellement lutter dans ce désert que seule la lutte d'indépendance du peuple sahraoui pourra lui apporter une nouvelle vie, libre.»

Sur un ton vibrant d'enthousiasme, Seniya affirme que la détermination avec laquelle les femmes sahraouies se sont battues, leur attachement à leurs objectifs des dix premières années de lutte étaient les seuls moyens qui leur ont permis de se former et d'atteindre leurs buts, de briser la barrière de la peur et d'investir avec force les domaines de la politique, de l'action nationale, sociale et économique, et de faire résonner leurs voix à tous les niveaux: régional, continental et international.

---

## EN 2024, L'ONU BRADERAIT-ELLE SANS LIMITE LES DROITS HUMAINS ?



Volker Turk, Haut commissaire pour les Droits de l'homme (ONU).

Photo SP

La nouvelle nous est arrivée le 10 janvier 2024. Nous nous y attendions mais voulions croire jusqu'au dernier moment qu'un sursaut de dignité soufflerait au Palais des Nations de Genève où se réunissaient les représentants des 47 pays qui siègent au Conseil des droits de l'homme. Nous nous trompons. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies qui est, depuis 2006, l'organe intergouvernemental principal des Nations unies sur

toutes les questions relatives aux droits de l'homme, se réunissait chaque début d'année pour nommer son président ou sa présidente. En janvier 2024, c'est au tour de la délégation africaine de présider le Conseil : deux pays sont en lice : l'Afrique du Sud qui vient d'accuser le Gouvernement israélien de génocide devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) et le Maroc dont on sait depuis très longtemps comment il traite les droits de l'homme.

### **Le candidat marocain élu, signe d'un Conseil faible ?**

Avant même le vote du Conseil, plusieurs associations sahraouies et de soutien au peuple sahraoui étaient intervenues auprès de l'ONU, considérant que les violations graves des droits de l'homme dont le Maroc est coupable au Sahara Occidental et sur son propre territoire, comme l'occupation et les abus de maltraitance et de tortures des prisonniers de Gdeim Izik, ne faisaient

pas de lui un candidat valable pour la défense des droits humains. Rappelez-vous aussi que, pendant ces 14 dernières années, le Maroc a refusé au CICR d'entrer dans les prisons marocaines pour visiter les prisonniers politiques sahraouis. D'ailleurs, il n'a toujours pas pu y entrer.

Pourtant, le 10 janvier, au siège du Conseil, le Maroc est élu au scrutin secret (procédure très rare) par 30 votes pour et 17 contre. Et voilà que l'on apprend soudainement début février 2024 que 14 ambassadeurs accrédités auprès de l'ONU à Genève ont été invités pour une visite d'une

semaine par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Obtenir la présidence du Conseil des droits de l'homme s'apparenterait-elle à s'autoriser une forme d'arrogante royauté qui se permet tous les abus ?

### **La fin des règles de conduite onusiennes ?**

Cette information peut s'entendre comme la fin des règles de déontologie onusiennes, déjà bien malades, elles qui justement devraient cadrer les débats. Devant l'ONU bafouée, l'Ambassadeur Oubi Bouchraya Bachir, Représentant du Front Polisario

en Suisse et pour l'ONU et des organisations internationales à Genève en ont saisi la presse.

« Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU », écrit-il, « doit prendre des mesures pour empêcher le plan du Maroc de transformer sa présidence du Conseil en une plate-forme pour la promotion de son agenda colonialiste au Sahara Occidental. Immédiatement après son élection, le Maroc a commencé à mettre en oeuvre son plan (...). Cette élection a déjà suscité de vives réactions qui nécessitent une surveillance accrue de la part des membres du Conseil. Ainsi,



*Le secrétaire général António Guterres et les parlementaires Jean-Paul Lecoq et Laurence Vichnievsky (France).*

*Photo SP*



*Sur un point de vue en hauteur du camp de réfugié de Laayoune.*

©Tineke D'Haese/Oxfam

cette visite de 14 ambassadeurs dans les territoires occupés du Sahara Occidental, a été instrumentalisée dans une opération de propagande médiatique à grande échelle. Elle visait exclusivement à tromper l'opinion publique et à utiliser abusivement la présidence du Conseil pour promouvoir l'occupation militaire illégale du Sahara Occidental par le Maroc. Cette instrumentalisation est contraire au mandat du président et à l'esprit du Conseil identifié lors de sa création par la résolution A/RES/60/251 (avril 2006) rappelant l'importance primordiale du « principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples », soulignant la nécessité cruciale « d'assurer l'universalité, l'objectivité et la non-sélectivité dans l'examen

des questions relatives aux droits de l'homme, et l'élimination des doubles standards et de la politisation. Il s'agit également d'une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies, qui considère le Sahara Occidental comme un territoire non autonome et occupé, en attente de décolonisation».

Enfin, l'instrumentalisation par le Maroc de la présidence ne peut pas rectifier son image détériorée après les scandales du « MoroccoGate », « Pegasus » et les horribles traitements subis par les immigrants africains à Melilla, en juin 2022. Ni couvrir l'expulsion systématique des observateurs internationaux et les violations flagrantes des droits de l'homme commises par le Maroc au Sahara

Occidental, bien documentés par les organisations internationales. Avec le Front Polisario, nous condamnons cette visite et invitons les membres du Conseil à prendre les mesures nécessaires pour empêcher le Maroc de transformer son mandat de président en une plateforme au service de son agenda au Sahara Occidental.

**Rappelons que le Haut commissaire pour les Droits de l'Homme de l'ONU, Volker Türk, a redit à plusieurs occasions que ses instances n'avaient pas pu se rendre au Sahara Occidental depuis 8 ans.**

---

## L'Espagne joue avec la maladie d'Aminatou Haidar



*Aminatou Haidar.*

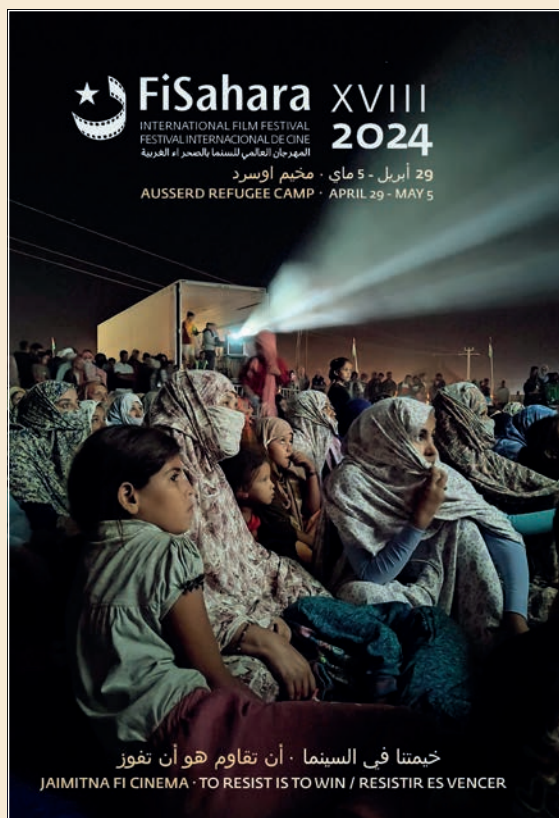
*Photo SP*

Depuis 16 ans, la défenseuse des droits de l'homme sahraouie avait obtenu du Ministère de l'Intérieur espagnol un permis de séjour dans la mesure où, en mauvaise santé depuis ses années de disparition forcée dans les cachots marocains, elle avait régulièrement besoin de soins qu'elle ne pouvait pas recevoir au Sahara Occidental occupé. Un permis pour se rendre en Espagne lorsque sa santé se dégrade lui est indispensable. Or, l'Espagne, ancien colon du Sahara Occidental, a décidé dernièrement de ne plus prolonger ses papiers, ce qui voulait dire : plus de soins appropriés ! Heureusement que l'avocate

d' Aminatou, Fatima Mohamed Fadel, a finalement obtenu la prolongation de son permis de séjour. Le Commissariat général à l'Immigration et aux Frontières du Ministère espagnol a informé la militante des droits de l'homme et présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) que son permis de séjour lui avait été renouvelé. Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, qui avait accueilli Aminatou Haidar l'an dernier, (elle avait notamment été reçue à Berne par le groupe interparlementaire Suisse-Sahara Occidental) est intervenu auprès de l'Ambassadrice d'Espagne à Berne pour plaider la cause

d'Aminatou. Enfin, Aminatou Haidar s'est rendue à El Ayoun (territoire occupé), depuis Las Palmas, pour assister à l'enterrement d'un proche avec la certitude de pouvoir revenir en Espagne pour se soigner. Malheureusement, la réalité montre trop souvent que les certitudes qui semblent les plus solides peuvent s'évanouir sans raison, par exemple pour des questions politiques. Rappelons qu'en 2009, Aminatou Haidar avait observé une grève de la faim de 32 jours à l'aéroport de Lanzarote (Iles Canaries, Espagne) après s'être vu refuser par les autorités d'occupation marocaines, le retour au Sahara Occidental.

## Le film \*JAIMA\* : SUCCÈS EN SUISSE ABSENCE DES CINEASTES SAHRAOUI



A la suite des Festivals de Locarno et de Lugano, le premier film suisse-sahraoui (alliance des écoles de cinéma des camps de réfugiés sahraouis « Abidin Kaïd Saleh » et du Tessin (CISA), \*JAIMA\* a été présenté dernièrement au Festival de Soleure et au Festival de Fribourg où il a obtenu « le prix de la meilleure œuvre réalisée dans une école de cinéma suisse ». C'est une très belle reconnaissance pour le travail de la troupe binationale des écoles de cinéma sahraoui et suisse et pour toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette collaboration.

### \*JAIMA\* dans les camps de réfugiés

JAIMA a aussi été sélectionné pour passer dans les camps de réfugiés sahraouis où se déroulera la 21<sup>e</sup> édition du Festival FISAHARA du 30 avril au 5 mai 2024. Francesco Pereira, le réalisateur gagnant, participera au visionnement du film depuis la Suisse. Quant à Mayube, (l'un des deux artistes sahraouis qui auraient dû venir en Suisse mais n'a pas obtenu de visa pour se rendre à Lugano l'été dernier), il représentera

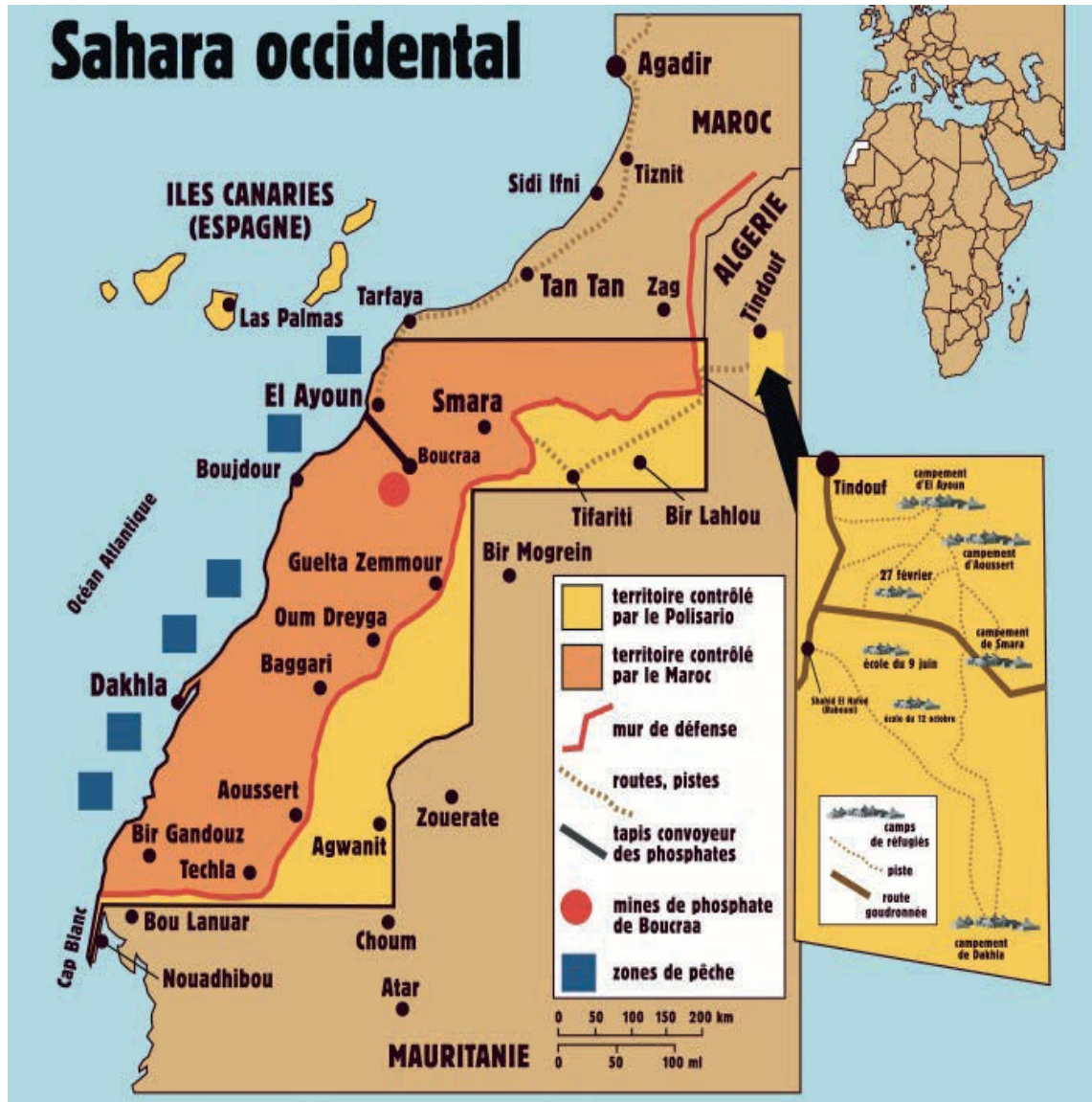
le film sur place. Nous rappelons qu'un recours concernant le refus de visa pour les deux cinéastes sahraouis a été déposé auprès des services de la Confédération. (voir bulletin 189, p. 6 et 7).

### Le festival de cinéma sahraoui (FISAHARA)

Il est né il y a 21 ans avec l'espoir de disparaître en peu de temps car sa finalité est de participer à la résolution de la dramatique situation des réfugiés du Sahara Occidental. Dans ce but, FISAHARA, avec le projet « Cinéma pour le peuple sahraoui », met la main à la pâte en approchant la réalité quotidienne de ce peuple pour la donner à voir à l'opinion publique internationale.

FISAHARA est un festival de cinéma non-compétitif, qui rassemble l'éducation, la culture et les loisirs sous forme d'un cinéma de plein air en 35 mm. Fruit des efforts de nombreux volontaires et avec le soutien de beaucoup d'institutions espagnoles, aussi bien que de l'incalculable collaboration du Ministère de la Culture de la République Arabe Sahraoui Démocratique, et le peuple sahraoui lui-même, il est à présent possible de développer le festival, malgré les conditions difficiles d'un camp de réfugiés.

## Déplacements forcés au Sahara Occidental occupé APPEL à l'OUA pour visiter la région



Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Sidati, a condamné, mercredi 28 février devant la 44<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, les cam-

pagnes de déplacement forcé menées par les autorités d'occupation marocaines contre les Sahraouis dans les régions occupées de la République sahraouie.

Intervenant lors du débat sur le rapport de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, M. Sidati a déclaré notamment que « l'occupation marocaine continue de

violer gravement les droits de l'homme dans les régions occupées du Sahara occidental », condamnant les campagnes menées par les autorités d'occupation actuellement contre un certain nombre de Sahraouis dont les terres sont confisquées et les biens incendiés. Le

ministre sahraoui, accompagné d'une délégation importante, a appelé la Commission africaine des droits de l'homme à « suivre de près cette situation grave qui exige une surveillance étroite de sa part, comme de toutes les organisations et institutions internationales des

droits de l'homme » et à visiter la région et enquêter sur cette violation continue des droits des citoyens sahraouis dans les régions occupées de la République sahraouie.



*Enfants sahraouis.*

*Photo SP*



MANIFESTATION – SAMEDI 20 JUIN – 10-17 h – PLACE DES NATIONS – GENÈVE  
**POUR LA LIBERATION IMMÉDIATE DES PRISONNIERS  
POLITIQUES SAHRAOUI**



**PARTIE OFFICIELLE 12 h – 14 h**

Avec la participation de Sahraouis et Sahraouies de plusieurs pays

---

## **ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

### **Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

### **Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern